

Démographie territoriale

Les polarisations métropolitaines

Le pourcentage d'immigrés en France métropolitaine est passé de 8,4 % à 9,3 %, entre 2008 et 2015. Le poids des immigrés dans l'augmentation de la population du pôle urbain de Paris a ainsi atteint 72 % dans ce même laps de temps. Quel est le processus démographique qui a débouché sur ce résultat ?

Entre 2008 et 2015 la population métropolitaine a augmenté d'environ 2,1 millions d'habitants. D'où les premières questions : quelles sont les dynamiques résultant de ce fait pour la répartition des habitants sur le territoire, et quelles sont les tranches d'âge concernées ? Par ailleurs, pendant cette même période, la population immigrée a cru d'environ 750 000 habitants, soit un gros tiers de ce surcroît de population. Mais les tranches d'âge concernées, comme leur localisation, sont forcément différenciées. C'est pourquoi les questions posées doivent être traitées simultanément, pour pouvoir réellement comprendre les évolutions territoriales. Les dernières données détaillées rendues publiques, ainsi que différentes synthèses déjà disponibles, le permettent. Pour ce faire, cette analyse utilisera simplement les données mises en lignes par l'Insee. Les définitions utilisées seront les suivantes :

Les immigrés sont, selon la définition utilisée par l'Insee, les personnes nées étrangères à l'étranger. Environ 30 % sont devenues françaises, au fur et à mesure de leur présence sur le territoire français. Mais elles restent concernées par la présente analyse. Les autres personnes, françaises ou étrangères¹ nées en France – y compris les Français de naissance nés à l'étranger – sont, selon les conventions actuelles, dites natives.

Pour les besoins d'analyse territoriale de la population en France, l'Insee a mis

au point ce qu'elle appelle une géographie urbaine, bien sûr périodiquement révisée. Celle-ci met en lumière ce qu'elle appelle les « grands pôles urbains » – des unités urbaines ayant plus de 10 000 emplois – ce qui conduit à des agglomérations à partir de 10 000-12 000 habitants², mais surtout de 20 000 habitants et plus. Cet article utilise la géographie par aire urbaine de 2010.

L'analyse par tranche d'âge des immigrés révèle la faible part des immigrés de moins de 25 ans, ce qui est assez logique : peu de familles immigrées ont des enfants, et le phénomène de regroupement familial concerne essentiellement des adultes. Par ailleurs, et comme cela sera détaillé infra, les lieux préférentiels de l'immigration évoluent avec le temps. Alors, pour bien se focaliser sur les tendances actuelles, l'analyse se concentrera sur le nombre total d'immigrés, ainsi que sur la classe d'âge spécifique entre 25 et 54 ans.

Cette base de travail assez simple sera utilisée par zooms successifs, en commençant bien sûr par une analyse au niveau métropolitain global.

Le poids de la population immigrée, qui avait été assez stable entre 1975 et 1999, a recommencé à augmenter à partir de 2000, puis encore de 2009. Cette augmentation en période économique délicate, et avec des gouvernants très mobilisés³ sur →

¹ Le taux de naissances issues de deux parents étrangers était de 8,4 % en 2014 pour la France hors Mayotte.

² Par exemple à la suite de la localisation d'importantes implantations agro-alimentaires.

³ Le parlement n'a voté pas moins de trois lois en 2006, 2009 et 2011 pour mieux encadrer et contrôler ces phénomènes d'immigration.

Tableau 1. Ensemble de la métropole (en milliers d'habitants)

		Population globale	Immigrés	% immigrés
France métropolitaine	2015	64 301	5 982	9,3 %
	2008	62 135	5 237	8,4 %
	Évolution	+ 2 166	+ 745	+ 0,9 %

➔ ce sujet peut interroger. La part des Européens parmi les immigrés a baissé : 38,7 % en 2008, 35,4 % en 2015, même s'ils recommencent à arriver en nombre croissant. Le surcroît de population immigrée correspond au tiers de l'augmentation globale de la population, comme cela avait déjà été rendu public⁴. Ce chiffre est bien inférieur à ceux d'autres pays européens, comme l'Allemagne, qui verrait sa population diminuer, de par un faible taux de natalité depuis longtemps, sans cet apport extérieur. Mais faire semblant de croire que la population en France augmente par sa seule solide natalité, d'ailleurs en nette diminution, est une illusion trop fréquente, et donc à dissiper.

Un zoom sur la tranche 25-54 ans donne des indications complémentaires (tableau 2).

Cette tranche d'âge regroupe une population active pour l'essentiel, et 70 % environ de la population active de la métropole. Le nombre des natifs y diminue fortement, de 2,8 %. C'est logique, de par le départ progressif à la retraite des personnes nées pendant la période dite du baby-boom qui s'est étendue de 1947 à 1975 environ. Et elles sont remplacées par des populations nées lors des années post-baby-boom, avec en moyenne 80 000 naissances annuelles de moins. Et ce processus va se poursuivre pendant les vingt-cinq prochaines années.

Dans ces conditions le poids des immigrés dans la tranche 25-54 ans est passé en 7 ans de 11,4 % à 13 %. Mais il n'est pas arrivé à combler entièrement la chute de la population dite « native » de cette tranche d'âge.

Analyse par tranche d'âge

Une lecture est rendue possible, et cette fois par tranche d'âge. Pour simplifier les tableaux, les catégories 0 à 14 ans et celle concernant les 15 à 24 ans, pour lesquelles l'Insee donne des renseignements différenciés, sont regroupées (voir tableau 3).

Les chiffres sont aisés à interpréter.

Une natalité en gros stable, ainsi que l'apport des étudiants étrangers, ont permis de maintenir à niveau la tranche d'âge allant de 0 à 24 ans.

L'apport de l'immigration n'a pas réussi, comme analysé supra, à combler le déficit de

Tableau 2. Population entre 25 et 54 ans en milliers d'habitants.

	Population	Natifs	Immigrés	% immigrés
2015	24 806	21 585	3 221	13,0 %
2008	25 073	22 206	2 867	11,4 %
	- 267	- 621	354	

Tableau 3. La population en milliers d'habitants.

	Pop. globale	0 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus	% immigrés	
France métropolitaine	2015	64 301	19 318	24 806	20 177	9,3 %
	2008	62 135	19 180	25 073	17 882	8,4 %
	en valeur absolue	2 166	137	-267	2 295	
	en %	+ 3,5 %	+ 0,7 %	-1,1 %	+ 12,8 %	

Tableau 4. Population en milliers.

	Territoire métropolitain	Pôle de Paris	Pôles métropolitains	Autres grands pôles	Périurbain	Petits pôles urbains et ruraux
2015	64 301	10 706	9 065	17 717	15 706	11 107
2008	62 135	10 355	8 653	17 443	14 748	10 936
Évolution en valeur absolue	2 166	351	412	275	958	171
Évolution en %	3,5 %	3,4 %	4,8 %	1,6 %	6,1 %	1,5 %

la population native pour la tranche d'âge de 25 à 54 ans.

En définitif, c'est la tranche d'âge la plus élevée, celle des 55 ans et plus, qui porte, et au delà, l'accroissement de la population métropolitaine entre 2008 et 2015. Le poids de la population immigrée y est passé de 9,3 % à 9,7 %. Ces chiffres montrent donc bien l'ancienneté du phénomène.

Analyse par grands secteurs géographiques

Comment sont réparties ces populations ? Les grands pôles urbains, au sens défini supra, comportaient en 2008 12,7 % d'immigrés. Ils regroupaient 59 % de la population métropolitaine, et 79 % des immigrés. Mais comme cet ensemble est largement hétérogène, les nécessités de l'analyse conduisent à le diviser en trois parties :

- D'abord le pôle urbain de Paris, qui ne comporte que des communes situées en Île-de-France.
- Puis les 10 pôles urbains articulés autour des dix principales villes françaises hors Paris, et qui seront appelés par la suite « pôles métropolitains ».
- Enfin le reste de ce qui est appelé « grand

pôle urbain » dans la géographie urbaine de 2010.

Le territoire hors grands pôles urbains regroupe en fait deux catégories territoriales aux dynamiques nettement différentes, et qui seront donc distinguées dans deux colonnes spécifiques :

- d'une part les communes périurbaines, polarisées sur le plan économique par la présence d'un ou de plusieurs grands pôles,
- d'autre part les « petits et moyens pôles », la couronne des communes qui leur sont liées sur le plan économique, ainsi que la population vivant dans des communes dites « isolées » hors influence des pôles, autrement dit le « rural profond », ou encore certaines communes touristiques.

Un premier calage donne les résultats suivants pour les cinq types de territoires retenus.

Le tableau 4 est révélateur. Le pôle de Paris évolue en gros comme la moyenne nationale. Les pôles métropolitains sont un peu plus dynamiques, mais cette catégorie est fortement hétérogène, avec des pôles croissant de près de 10 %, comme Montpellier, Toulouse et Bordeaux, et d'autres en évolution plus calme, voire en déclin,

⁴ Cf. *Focus*, n° 38, Insee, 2015, concernant la période 2006-2014, avec des résultats très détaillés, notamment pour l'aspect population étrangère. Ils semblent n'avoir guère été, ni repérés, ni a fortiori, repris comme ils le méritaient.

Tableau 5. Pourcentage d'immigrés selon la segmentation territoriale en milliers d'habitants.

	Métropole	Pôle de Paris	Pôles métropolitains	Autres a autres pôles urbains	Reste du territoire.
2015	64 301	10 706	9 065	17 597	26 932
% immigrés	9,3%	20,3%	11,8%	8,6%	4,6%
2008	62 135	10 355	8 653	17 434	25 693
% immigrés	8,4%	18,5%	10,6%	7,5%	4,2%

Tableau 6. Tranche des 25-54 ans : pourcentage d'immigrés par type de localisation en milliers d'habitants.

	Territoire métropolitain	Pôle de Paris	Pôles métropolitains	Autres grands pôles	Reste du territoire
2015	13 %	28,3 %	16 %	11,8 %	5,8 %
2008	11,4 %	25,9 %	14 %	9,9 %	5,2 %

comme celui de Nice (cf. tableau 7 pour des chiffres détaillés).

Les autres territoires qualifiés de « grands pôles urbains » sont globalement assez calmes, avec des rythmes d'évolution très différenciés. À côté du pôle de Rennes, qui a un dynamisme certain, ou encore de celui de Toulon, se trouvent ceux de Douai-Lens (environ 500 000 habitants), ou celui de Béthune (environ 300 000 habitants), à évolution faible, voire négative (cf. tableau 7).

L'ensemble dit « des grands pôles urbains » a en définitive augmenté de 2,8 % au total, soit 0,7 % moins vite que la métropole dans son ensemble. Le même constat avait été fait en son temps pour la période 1999-2008⁵. Représentant plus de la moitié de la population, ils ont représenté un peu moins de la moitié de son accroissement.

Alors ce sont les communes situées dans les aires urbaines des grands pôles urbains qui se sont développées plus vite que la moyenne nationale – même si leur rythme d'accroissement annuel s'est un peu affaibli par rapport à la période 1999-2008. Elles sont en très grande majorité rurales, mais une bonne partie d'entr'elles doivent être considérées comme urbaines au sens de la classification des communes urbaines⁶. S'y

trouvent par exemple Meaux et Rambouillet pour l'Île-de-France, Hennebont, Bourgoin-Jallieu, Obernai, Riom et le Canet-en-Roussillon dans d'autres régions. Par contre, l'ensemble constitué des petits et moyens pôles, ainsi que du « rural profond », se développe moins vite que la moyenne nationale.

En définitive, Paris et les grands pôles métropolitains, qui correspondent à 30 % de la population, portent 35 % de la croissance démographique. Mais celle-ci reste, pour près de la moitié, dans le secteur du périurbain, comme d'ailleurs dans les autres périodes intercensitaires précédentes.

Résultats selon les tranches d'âge

Bien entendu, la structure par âge de ces différentes catégories marque de fortes différences. Les plus sensibles sont les suivantes :

Le pôle urbain de Paris, ainsi que la couronne des grands pôles, ont sensiblement plus de jeunes entre 0 et 15 ans – environ 20 % – que la moyenne nationale de 17 %. Ce sont donc eux qui portent le solide taux de natalité française.

Les dix pôles métropolitains atteignent, quant à eux, le chiffre de 15,8 % pour la tranche d'âge entre 15 et 25 ans, chiffre nettement supérieur à celui du pôle urbain de Paris, contre une moyenne nationale de 12,6 %, et 9 % dans les secteurs périurbains ou ruraux. La vocation universitaire de ces pôles est par ailleurs confortée par un

nombre d'étudiants étrangers supérieur, lui aussi, à la moyenne nationale.

Le pôle urbain de Paris s'affirme, avec 44 % de la population dans cette tranche la plus active, entre 25 et 55 ans, contre 40 % au niveau national, comme une zone particulièrement active.

Et bien évidemment, cette polarisation métropolitaine des actifs a comme contrepartie une plus faible proportion des personnes de 55 ans et plus : 23,4 % dans le pôle urbain de Paris – contre 26 % au plan national – et 36 % dans le secteur des moyens et petits pôles urbains, ainsi que du « rural profond ». Le vieillissement de ces secteurs est donc particulièrement marqué.

La polarisation de l'immigration

La reprise de la segmentation utilisée ci-dessus, cette fois en y incorporant les données sur les immigrés, révèle un phénomène de polarisation extrêmement net (voir tableau 5).

La très forte différenciation entre les grands secteurs saute aux yeux :

- Le pôle urbain de Paris comporte deux fois plus d'immigrés que la moyenne nationale des pôles métropolitains.
- Les autres grands pôles urbains sont juste au dessus de cette moyenne.
- Les dernières catégories, fusionnées dans ce tableau car les chiffres sont quasi-identiques, sont nettement au dessous de la moyenne, mais ne restent pas totalement étrangères à ce mouvement général.

La reprise de ces proportions d'immigrés, cette fois concernant la seule tranche d'âge 25-54 ans, montre clairement l'accélération du phénomène.

Le tableau 6 montre une accélération du phénomène pour le pôle de Paris, un dynamisme certain dans les autres grands pôles urbains, et une accentuation du décalage, de ce point de vue, avec le reste du territoire. Bien entendu des analyses infra-françaises révèlent des taux encore plus élevés, atteignant 37 % pour la Seine-Saint-Denis.

De façon plus précise :

Pour le pôle de Paris, dans cette tranche de population, l'augmentation du nombre des immigrés a tout juste couvert la diminution du nombre des natifs. Et au total les immigrés représentent 72 % de l'augmentation de la population du pôle de Paris – qui constitue l'essentiel de l'Île-de-France – entre 2008 et 2015. D'après les estimations de l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région →

⁵ Cf. « Les mots pour le dire », O. Piron in *Études foncières*, n° 155, février 2012.

⁶ Sont considérées comme urbaines, selon une définition de 1852, les communes ayant au moins 2000 habitants agglomérés au chef-lieu.



Au pied de la Butte Montmartre.

© La revue foncière

➔ Île-de-France), près du tiers de cette immigration serait constitué de cadres.

Dans cette tranche d'âge des 25-54 ans, pour les pôles métropolitains, l'immigration représente l'essentiel de la croissance, mais les populations natives, contrairement à ce qui se passe ailleurs, restent en légère croissance. Autrement dit, ces pôles métropolitains conservent une attraction intrinsèque sur la population active, et notamment sur les jeunes cadres quittant l'Île-de-France.

Dans les autres grands pôles urbains, l'augmentation de la population immigrée en moyenne de 15 % plus élevée n'a pas réussi à combler la chute de la population native. Mais comme des communes comme Laval ou Vierzon ne sont que faiblement des lieux d'accueil d'une première immigration, on peut supposer que cette augmentation d'immigrés provient de déplacement d'immigrés, par exemple déjà installés en Île-de-France, et qui viennent y trouver des emplois pour répondre à des offres d'emploi que la population locale déclinante n'arrive plus à combler⁷. En

⁷ Cette hypothèse mériterait d'être étayée par des recherches complémentaires sur les migrations intra-métropolitaines des immigrés après leurs premières années d'intégration.

tout cas, sur le plan global le vieillissement de la population y opère donc plein pot. Et donc, globalement, seule l'augmentation du taux d'activité des personnes de 55 ans et plus a permis d'y maintenir un certain dynamisme de la population active – mais sans doute pas dans tous les métiers...

Analyses sur l'emploi et l'économie

Les conséquences sur l'emploi peuvent être évaluées en utilisant les données de l'enquête annuelle de l'emploi de l'Insee.

Le taux d'emploi des immigrés (rapport entre la population ayant un emploi et celle en âge de travailler) est de 45 %, contre 50,3 % en moyenne nationale. Il intègre le niveau de chômage plus élevé des immigrés. Cette différence sensible provient largement des femmes immigrées ne venant pas de l'Union européenne, la différence étant nettement plus faible pour les hommes.

Entre 2008 et 2015, le taux d'emploi global des populations de plus de 55 ans a fait un bond de plus de 12 points. Du coup cette tranche d'âge a plus que compensé les diminutions de population employée des tranches antérieures, toutes en perte de substance démographique. Dans ces conditions

les immigrés ont représenté 33 % de l'augmentation totale des personnes employées. Et ce pourcentage augmentera au fur et à mesure que le rythme de rattrapage du taux d'emploi des 55-65 ans se ralentira en se rapprochant des taux d'emploi des autres catégories. D'ores et déjà l'immigration permet de limiter la dérive vers le haut de l'âge moyen des personnes actives, et donc contribue de façon croissante à la couverture des charges de retraite.

Par ailleurs le pourcentage d'immigrés relevant de la catégorie dite « cadres supérieurs et professions intellectuelles » se rapproche régulièrement de la moyenne métropolitaine, même si la profession dominante reste celle d'ouvrier.

Une remarque s'impose. Le taux de présence des immigrés varie en sens inverse du taux de chômage. En 2015, celui-ci était minimum en Île-de-France qui connaît le plus fort taux d'immigrés de France. Par contre il est au plus haut dans les Hauts-de-France qui ont sur leur territoire un taux particulièrement faible d'immigrés. Cette situation est logique, et révélatrice. Elle montre bien que les immigrés sont attirés d'abord vers les secteurs potentiellement riches en possibilité d'emplois, et qu'ils se détournent des territoires en crise

avec d'ores et déjà une demande de travail surabondante par rapport aux offres potentielles.

Les discussions sur le coût de l'immigration pour la collectivité sont des discussions souvent marquées d'idéologie, et qui confondent tout. Un aspect peut être isolé : celui du coût des demandeurs d'asile, dont le poids sur les comptes budgétaires et les comptes sociaux peuvent être estimés, comme d'ailleurs a tenté de le faire la Cour des comptes. Il s'agit en effet de dépenses qui peuvent être isolées, et le calcul possède un point zéro : celui d'une situation sans demandeur d'asile.

Mais pour l'ensemble de l'immigration, le calcul est impossible, pour une raison extrêmement simple : sans ces immigrés, qui représentent en gros 10 % de la population active employée d'aujourd'hui, et 20 % en Île-de-France, l'économie francilienne, et donc l'économie française ne tourneraient pas. Aurait-on le même rythme de développement économique, et donc de recettes fiscales et sociales, sans une immigration qui, sur la période analysée, a fourni environ 30 % de la population employée complémentaire ? Dans ces conditions, chercher à estimer des dépenses sans évaluer l'impact global sur l'économie court et moyen terme à moyen ne serait pas sérieux.

De façon plus globale, toutes les principales métropoles mondiales fonctionnent avec un poids important d'immigration. La généralité du phénomène montre bien qu'il est ressenti comme bénéfique par les diverses économies considérées. Alors vouloir isoler des dépenses, toujours calculées de façon arbitraire, pour un phénomène de masse dont on ne peut se passer, ne peut déboucher sur rien de sérieux – si ce n'est de conforter les hypothèses a priori de ceux qui font de savants calculs pour précisément démontrer la pertinence de leurs postures idéologiques.

*
* *

L'écriture de cette note est volontairement sèche, s'effaçant derrière des données chiffrées, en mettant de côté les dimensions humaines et culturelles de ce mouvement global d'immigration. Et pourtant elles sont essentielles, comme l'évocation de deux thèmes parmi d'autres permet de le montrer.

Tout d'abord, l'arrivée de personnes venant des quatre coins du monde permet

Tableau 7. Poids démographique des métropoles.

Pôle urbain	Population 2015 en milliers	Taux de croissance 2008-2015	% d'immigrés dans la population du pôle	% immigrés dans la tranche 25-54 ans
Paris	10 706	3,4 %	20,3 %	28,3 %
Lyon	1 680	10,5 %	13,4 %	18 %
Marseille	1 585	1,6 %	11,5 %	15,8 %
Lille	1 037	2,4 %	10 %	13,6 %
Toulouse	948	9,7 %	11,4 %	15,3 %
Nice	943	-0,4 %	14 %	18,8 %
Bordeaux	904	8,6 %	8,7 %	12,4 %
Nantes	604	8,4 %	6,9 %	12,4 %
Grenoble	512	1,5 %	13,1 %	16,3 %
Strasbourg	460	2,1 %	18 %	25 %
Montpellier	429	11,5 %	12,7 %	17,8 %
Les 10 pôles métropolitains	9 130	5,5 %	11,8 %	16 %
Rennes	331	8,4 %	8,4 %	12,9 %
Toulon	570	1,9 %	6,5 %	8,2 %
Douai-Lens	505	-1,1 %	4,2 %	4,4 %
Béthune	351	-0,2 %	1,4 %	1,7 %
Métropole	64 301	3,50 %	9,3 %	13 %

de rester dans le mouvement mondial des courants d'idées, des courants de pensée, et donc doit permettre de faire évoluer les différents éléments de l'identité comme de la culture française en phase avec le reste du monde. Mais toute médaille a son revers. La puissance de ces nouveaux apports ne risque-t-elle pas de dissoudre les anciens acquis et les anciennes certitudes ? Les débats sur ces questions sont légitimes, si même parfois ils se traduisent d'un côté ou de l'autre par des propos outranciers.

Par ailleurs cette forte concentration métropolitaine des immigrés est une donnée mondiale, analysée par exemple par Saskia Sassen⁸. Mais comment la traiter sur nos territoires ? Faut-il continuer, au nom des valeurs républicaines traditionnelles, à stigmatiser le communautarisme, alors qu'il peut être d'abord considéré comme une solution pour les populations concernées ? Et le thème de la ségrégation doit être manié avec prudence car, comme on devrait le savoir, toute ségrégation est aussi une agrégation⁹. Mais comment gérer ce mouvement global d'immigration en assurant le respect des

principales valeurs républicaines ? C'est le défi à relever aujourd'hui¹⁰.

De façon plus globale, refuser de voir les situations réelles¹¹, et laisser les discours politiques, qui d'ailleurs en ce moment se focalisent sur les « vagues migratoires », et le traitement des demandeurs d'asile, à un certain niveau de généralités sur l'immigration, ne facilite en rien la recherche des solutions concrètes qui s'imposent. Faut-il s'y résigner, alors que l'on dispose de tous les éléments pour en parler de façon plus rigoureuse, et sans se masquer derrière des postures définies à priori, et qui ne font bien souvent que compliquer la recherche de directions d'actions réalistes ?

Tout le réel est rationnel, disait Hegel. Alors faisons rentrer les débats sur le peuplement par immigration dans le rationnel, pour pouvoir maîtriser au mieux le réel. ■

¹⁰ G. Kepel, *Banlieues de la République*, Gallimard, 2011.

¹¹ Michèle Tribalat, *Les Yeux grands fermés*, Denoël, 2010.

⁸ S. Sassen, *La Mondialisation. Une sociologie*, Gallimard, 2009.

⁹ Travaux de Philippe Genestier.